

VIVAQUA

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRAVAUX RELATIFS A UN RACCORDEMENT A LA DISTRIBUTION ET/OU A L'EGOUT

A compléter et à renvoyer dûment signé

- par courrier: VIVAQUA/Service raccordements bd. de l'Impératrice 17-19
1000 Bruxelles
- par e-mail: racc@vivaqua.be

Ce formulaire comprend :

- Rubriques 1 à 6: renseignements généraux à compléter obligatoirement
- Rubriques 7 et 8: [demande de raccordement à la distribution d'eau](#)
- Rubriques 9 à 12: [demande de raccordement à l'égouttage](#)
- Rubrique 13: signature pour accord (obligatoire)

Le demandeur s'engage à respecter les dispositions régionales en vigueur lors de la demande y compris la coordination des travaux en voie publique (*cf. Ordonnance du 3 juillet 2008 relative aux chantiers en voirie pour la Région de Bruxelles-Capitale*).



Le demandeur est invité à consulter le guide pratique reprenant les exigences techniques de VIVAQUA.

Celui-ci est disponible sur demande (02/518.88.04) ou téléchargeable via le lien suivant: <http://customers.vivaqua.be>.

1. ADRESSE DES TRAVAUX

Bâtiment situé à

Rue

N°

Commune

Code postal

2. TYPE DE TRAVAUX

Distribution :

- établissement d'un nouveau raccordement
- établissement d'un raccordement provisoire pour chantier
- modification d'un raccordement existant
- déplacement du raccordement et/ou du compteur
(Veuillez nous fournir, si possible, un schéma nous indiquant l'emplacement souhaité du compteur)
- sectionnement d'un raccordement existant et/ou enlèvement d'un compteur
- placement de compteur(s) supplémentaire(s)

Assainissement :

- établissement d'un nouveau raccordement à l'égout
- établissement d'un raccordement provisoire pour chantier
- déplacement et/ou modification du raccordement à l'égout
- sectionnement d'un raccordement existant à l'égout

3. TYPE DE BÂTIMENT

Nouvelle construction

Bâtiment existant

Bâtiment jamais raccordé

4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU BÂTIMENT

Veillez préciser :

le nombre de niveaux

la hauteur totale du bâtiment m

la surface utile totale du bâtiment m²

5. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Date présumée de début des travaux de construction

Durée du chantier mois

Nom et prénom du(des) propriétaire(s)

Dénomination (si société)

➔ **Titre de propriété à fournir obligatoirement**

Registre national
 Tél privé / Bureau/ GSM/
 E-mail
 Rue N° Bte
 Code postal Commune
 T.V.A. BE
 (Merci de nous signaler toute modification de données ou tout changement d'adresse)

Nom, adresse, numéro de téléphone et e-mail de
 Architecte / Bureau d'étude
 Entrepreneur
 Installateurs 1) sanitaire
 2) chauffage
 3) plomberie

CADRE RESERVE A VIVAQUA			
RACCORDEMENT Ø	mm en	COMPTEUR Ø	mm
P/.....	DATE	AGENT	

6. DESTINATION DU BÂTIMENT

- Usage domestique :**
- maison unifamiliale sans activités particulières
 - immeuble à appartements
 Nombre d'appartements

Et/ou

- Usage professionnel. Précisez l'activité professionnelle :**
Veillez préciser les particularités de votre installation aux points 10 à 14 de la rubrique 7 ci-après
- immeuble de bureaux
 Surface utile totale des bureaux m²
 - car-wash
 Débit nécessairem³/h
 - centre hospitalier, maison de repos et/ou de soins, séniorie
 Nombre de lits
 - salle de sport
 - école
 - blanchisserie / salon-lavoir
 - Poids moyen de linge traité par machine, en kg
 - Nombre de machines travaillant simultanément

- bâtiment industriel
- station de métro
- site universitaire
- laboratoire d'analyses chimiques

Veillez préciser la surface utile totale du laboratoire m²

- hôtel
 - Nombre de chambres
 - Installations spéciales (lavoir, piscine,...) :
- autres :

7. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RACCORDEMENT AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

Prévoyez-vous

1. la mise à disposition d'un col-de-cygne pour la durée du chantier
2. le raccordement provisoire de chantier avec compteur placé dans une loge

IMPORTANT : N'oubliez pas qu'il est impératif de mettre à notre disposition, avant l'exécution du raccordement provisoire, une loge fabriquée par vos soins et à vos frais (pour les caractéristiques techniques et les dimensions de celle-ci, veuillez vous reporter au guide pratique).

3. une zone de recul par rapport à la voie publique
4. une gaine d'attente en PVC rigide, avec tire-fil incorporé, d'un diamètre de mm (min. 110 mm)
5. une tranchée jusqu'à l'alignement de la rue
6. une cave
7. un local technique suffisamment spacieux permettant d'y placer tous les compteurs
8. une loge
9. une prise d'eau pour des besoins communs
10. l'installation de douches à gros débit pour hydromassage
Nombre de douches Débit par douchel/min
11. l'équipement des W.C. et urinoirs par
 - réservoirs de chasse - Nombre Volume m³
 - flush-valves - Nombre Ø nominal
12. l'installation d'un équipement nécessitant un débit spécifique
Équipement
Débit l/min
13. une installation de surpression
Veuillez compléter le formulaire «Demande pour une installation de surpression – Questionnaire à compléter» et disponible sur le site <http://customers.vivaqua.be>
14. une installation de lutte contre l'incendie

- **Y a-t-il des exigences :**

- émanant des pompiers
- résultant d'autres obligations

Si oui, joindre une copie des documents.

• **Détails obligatoires de l'installation**

- | | | |
|--------------------------|---|--------------|
| <input type="checkbox"/> | dévidoirs à alimentation axiale | Nombre |
| <input type="checkbox"/> | dévidoirs combinés avec raccord DSP de Ø 45mm | Nombre |
| <input type="checkbox"/> | raccords DSP de Ø 45mm | Nombre |
| <input type="checkbox"/> | bouches d'incendie Ø 80 mm (souterraines) | Nombre |
| <input type="checkbox"/> | bornes d'incendie Ø 80 mm (aériennes) | Nombre |
| <input type="checkbox"/> | bornes d'incendie Ø 100 mm (aériennes) | Nombre |
| <input type="checkbox"/> | têtes de sprinkler indépendantes | Nombre |
| | <i>(p. ex. dans local poubelles : diamètre de l'ajutage :mm)</i> | |
| <input type="checkbox"/> | installation automatique de type sprinkler avec poste de contrôle | |
| | <i>Veillez compléter le formulaire «Demande pour une installation de sprinkler – Questionnaire à compléter» et disponible sur le site http://customers.vivaqua.be</i> | |
| <input type="checkbox"/> | autres : | |

IMPORTANT : Les renseignements fournis aux points 9 à 14 doivent impérativement correspondre aux besoins du futur immeuble et aux éventuelles impositions. Ce sera sur base de ceux-ci que nous déterminerons le calibre de votre futur raccordement et de votre(vos) compteur(s). Un sous-dimensionnement de ces calibres entraînerait des problèmes tant au niveau du débit que de la pression, et votre organisme assureur ne vous couvrirait pas en cas de sinistre, estimant qu'il s'agit d'une négligence de votre part.

15. l'utilisation d'une eau de provenance autre que celle de VIVAQUA
- Puits
 - Citerne d'eau de pluie – Capacité litres
16. l'installation
- production d'eau chaude
Individuelle ou collective ?
 - d'un appareil de traitement d'eau
Lequel (adoucisseur, anti-calcaire, déminéralisateur) ?
.....
 - de pompes à chaleur
 - de panneaux solaires
 - de conditionnement d'air
 - de piscines, bassins
 - de réservoir de disconnexion
A quelle fin
 - Contenance : m³
 - d'autres installations spéciales
Lesquelles ?

REMARQUE: L'installation intérieure devra être réalisée conformément aux prescriptions des conditions générales de Vivaqua ainsi qu'aux prescriptions techniques de Belgaqua.

8. AUTRES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ENTREPRISES OU IMMEUBLES A PLUSIEURS LOGEMENTS

Prévoyez-vous

17. un enlèvement d'un ou plusieurs compteur(s)

Identité du/des compteur(s) à enlever :

.....

18. une démolition

Date prévue :

Plans à nous fournir obligatoirement :

- un plan de situation,
- un plan d'implantation avec indication :
 - o de l'importance de la zone de recul à l'endroit où sera placé le raccordement (préciser le type de revêtement éventuel) ;
 - o d'éventuelle(s) communication(s) avec des propriétés appartenant au même propriétaire.
- une vue en plan du sous-sol ou du rez-de-chaussée mentionnant les emplacements souhaités pour l'introduction du raccordement (distances en m de l'axe par rapport aux mitoyens, gauche et droite) et pour le compteur définitif (proche du mur de façade), pour accord de VIVAQUA.

REMARQUE : Ces plans doivent permettre à nos techniciens de procéder aux mesurages nécessaires à l'établissement de l'offre. L'envoi électronique de plans n'est autorisé qu'à condition de mentionner explicitement et lisiblement toutes les longueurs depuis le domaine public jusqu'au point de fourniture.

9. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RACCORDEMENT A L'EGOUT

Prévoyez-vous

1. l'établissement d'un nouveau raccordement à l'égout
2. le déplacement et/ou modification du raccordement existant à l'égout
3. le(s) sectionnement(s) du(des) raccordement(s) existant(s)

Plans & documents à nous fournir obligatoirement

- un plan de situation
- un plan d'implantation
- une vue en plan du sous-sol ou du rez-de-chaussée mentionnant l'emplacement de la future chambre de visite ou le futur raccordement avec l'installation privative
- un plan d'égouttage (avec profil en long en cas de réseaux séparatifs ou siphons)
- une copie du permis d'urbanisme délivré par l'administration
- une copie du permis d'environnement délivré par Bruxelles Environnement
- une note de calcul pour les diamètres > 200 mm ou le débit de pointe estimé (en litres/seconde) dans les autres cas.

REMARQUE : Ces plans doivent permettre à nos techniciens de procéder aux mesurages nécessaires à l'établissement de l'offre. L'envoi électronique de plans n'est autorisé qu'à condition de mentionner explicitement et lisiblement toutes les longueurs au droit du raccordement.

10.EMPLACEMENT ET DETAILS DU FUTUR RACCORDEMENT A L'EGOUT

Veillez préciser

- l'axe de sortie par rapport au mitoyen gauche m
mitoyen droit m
(immeuble vu de face, dos à la rue)
- la profondeur de sortie souhaitée pour le raccordement m
(profondeur minimum : 1,50 m et profondeur maximale dépendant des paramètres de l'égout public au droit de votre projet)
- le diamètre (minimum Ø 160 mm) et matériau utilisé en sortie de propriété pour la canalisation d'évacuation
.....
- la superficie totale des surfaces de toitures raccordées en projection horizontale m²
- la superficie totale des autres surfaces imperméables raccordées m²
(terrasses, parkings, etc)
- le volume de la citerne d'eau de pluie (+ schéma et coupe) m³
- le volume du bassin d'orage (+ schéma et coupe) m³

11. INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LE TRAITEMENT DE VOS EAUX USEES

Prévoyez-vous le système suivant

- une station d'épuration individuelle ou collective
- un séparateur de graisse
- un déssableur
- un séparateur d'hydrocarbures
- un séparateur de fécule
- un clapet anti-retour
- autres équipements

Descriptifs :

Tout dispositif doit être placé obligatoirement dans le domaine privé par et au frais du demandeur. Le placement, l'enlèvement et la maintenance de ce dispositif incombe entièrement au demandeur.

12. REMARQUES GENERALES

Pour permettre l'établissement du raccordement, il incombe au demandeur d'exécuter le percement et le ragréage du mur, dalle ou voile. L'étanchéité est à charge du propriétaire.

La canalisation d'attente doit être placée perpendiculairement à la voirie et sortante de la limite de propriété afin de s'y accorder avec une longueur minimale de 200 mm.

Les descentes pluviales doivent être impérativement ramenées au sein des installations privées.

VIVAQUA

13. SIGNATURE POUR ACCORD

Je soussigné déclare avoir pris connaissance des exigences techniques décrites dans le guide pratique et m'engage à les respecter.

RAPPELS IMPORTANTS

1. Tout déplacement rendu inutile par le fait du demandeur ou de son représentant a pour conséquence la facturation des frais liés.

VIVAQUA sous-entend par «déplacement inutile »

- report de rendez-vous
- annulation de rendez-vous
- absence lors d'un rendez-vous
- anomalies ou entraves qui ne nous permettent pas l'exécution des travaux.

2. Toute entrave à l'exécution du pavage réalisé par VIVAQUA dans le domaine public déchargera VIVAQUA de cette exécution et rendra le demandeur responsable de sa réalisation et sa réception par l'autorité compétente.

Ceci sera notifié dans un constat dûment documenté établi par VIVAQUA.

Fait à _____, le _____

Le(s) propriétaire(s),

L'architecte ou le bureau d'étude,

VIVAQUA accorde une grande importance à la protection des données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter. Vous trouverez toutes les informations nécessaire sur la manière dont VIVAQUA protège votre vie privée et traite vos données personnelles dans le Charte de vie privée disponible sur https://www.vivaqua.be/sites/default/files/charte_de_vie_privée202010.pdf. En cas de demandes particulières liées à vos données à caractère personnel, vous pouvez adresser vos questions par courriel à privacy@vivaqua.be, à VIVAQUA, 17 - 19 boulevard de l'Impératrice, 1000 Bruxelles.